

PROTOCOLE DE PROPOSITION DE DOSSIER THÉMATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les numéros de *Cinémas* se composent généralement d'un dossier thématique placé sous la responsabilité d'un chercheur, d'articles « Hors dossier » et d'une section « Comptes rendus » (où paraissent des analyses critiques d'ouvrages récents). La marche à suivre pour proposer un dossier thématique à *Cinémas* est décrite ci-dessous à la rubrique « Directives ».

Le Comité de direction de la revue évaluera la proposition de dossier thématique et fera parvenir un avis circonstancié d'acceptation ou de refus au responsable, auquel il pourra éventuellement demander de modifier sa proposition et de la resoumettre pour qu'elle soit réévaluée. Lorsqu'une proposition de dossier thématique est acceptée, le Comité fixe une date de tombée et transmet au responsable le *Protocole de remise de dossier thématique*, qui contient les directives relatives aux étapes ultérieures du processus éditorial.

DIRECTIVES

Les éléments décrits ci-dessous, réunis dans un seul et même document en format Word (.doc ou .docx), doivent être transmis par courriel à l'adresse cinemas@histart.umontreal.ca.

Description du dossier thématique

Le responsable doit proposer un titre pour son dossier thématique et présenter clairement en 1 000 mots le thème choisi, en soulignant la pertinence du sujet par rapport au développement des connaissances en études cinématographiques.

Bibliographie

Le document doit inclure une bibliographie de quinze (15) titres témoignant de la recherche actuelle au sein du cadre théorique dans lequel s'inscrit le dossier thématique proposé.

Projets d'articles

Le document doit inclure quatre (4) projets d'articles (dont un article en anglais) rédigés par les collaborateurs pressentis. Les projets d'articles doivent compter chacun 500 mots, comporter un titre provisoire et indiquer le nom, la fonction et l'établissement d'appartenance ou l'affiliation des auteurs.

Le responsable peut être l'auteur ou le coauteur d'un des quatre (4) projets d'articles. Au moins un (1) des collaborateurs pressentis doit être un étudiant aux cycles supérieurs ou un stagiaire postdoctoral.

Liste de collaborateurs potentiels

Le responsable doit en outre proposer au moins trois (3) autres collaborateurs potentiels, dont il doit indiquer le nom, le titre, l'établissement d'appartenance ou l'affiliation et les intérêts de recherche. La représentation équitable des sexes et la diversification des établissements d'appartenance ou affiliations sont des facteurs à prendre en considération dans le choix des collaborateurs.

Revue Cinémas

Université de Montréal, Pavillon Lionel-Groulx
Case postale 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
CANADA

Téléphone : 514 343-6111, poste 3684 | Télécopieur : 514 343-2393
cinemas@histart.umontreal.ca | www.revue-cinemas.info